

Statuts et compétences



LE CONTENU ACTUEL DES COMPÉTENCES :

Élimination des déchets

- L'élimination et valorisation des déchets ménagers et déchets assimilés comprend la collecte, le traitement, la mise en décharge et les opérations de transport, de tri, de stockage qui s'y rattachent, ainsi que les démarches de communication concernant les déchets.
- Élimination des déchets industriels banals.
- Suppression et réhabilitation des décharges sauvages.

Petit patrimoine :

Il s'agit du recensement et du suivi des programmes de restauration du petit patrimoine, de la coordination des opérations d'animation et de la communication autour du petit patrimoine.

Au titre des compétences optionnelles, le syndicat exerce également les compétences suivantes :

Action sociale :

Il s'occupe de la gestion administrative et financière de l'action « insertion sociale des gens du voyage » sur l'aire d'accueil d'Ambert.

Services aux communes :

- **Aide à la scolarité :** constitution d'un stock de matériel pédagogique mis à disposition auprès des écoles primaires. Organisation de journées à thèmes, animations.

- **Aide aux secrétariats de mairie :**
 - **Informatique :** formation des secrétaires de mairie aux logiciels de comptabilité, paie..., suivi et conseil.
 - Développement des nouvelles techniques d'information, de communication et de gestion (mise en réseau des communes via internet).

Service Public d'Assainissement Non Collectif :

- Il gère la mission technique obligatoire de contrôle de conception, d'implantation et de réalisation des installations neuves. Il fait l'état des lieux et contrôle le bon fonctionnement des installations existantes.
- De façon facultative, il assure, à la demande des propriétaires, l'entretien des installations d'assainissement non collectif et le traitement des matières de vidanges issues des installations d'assainissement non collectif.